

E U R O P
P A N
FR



New European Bauhaus
beautiful | sustainable | together



EUROPAN EUROPE

17^{ème} SESSION DU CONCOURS EUROPAN
2022-2023

« VILLES VIVANTES 2 »
**Ré-imaginer des architectures
en prenant soin des milieux habités**

PROPOSER UN SITE POUR LA 17^o SESSION DU CONCOURS EUROPAN EN FRANCE

SOMMAIRE

- Le concours Europan	3
- Thème Europan 17.....	5
- Les étapes du concours en France	10
- Calendrier prévisionnel	14
- Composition du dossier de candidature	15
- Contact.....	17
- Annexes	
1- Fiche synthétique Europan 16	
2- Modèle de charte de site E16.....	

LE CONCOURS EUROPAN

Participer à Europan c'est entrer dans un « éco-système transculturel créatif »
Chris Younès, 2016

UN CONCOURS D'IDÉES D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE PAYSAGE A DESTINATION DES COLLECTIVITÉS ET DES JEUNES PROFESSIONNELS EUROPEENS. SUIVI D'EXPERIMENTATIONS SUR SITES REELS.

Europan est un concours d'idées se déroulant tous les deux ans simultanément dans une quinzaine de pays européens, sur un thème et un règlement commun. Dans chacun des pays des sites sont proposés par des **collectivités territoriales et leurs partenaires**. Ce concours est suivi de **réalisations in-situ** pour les équipes sélectionnées au palmarès.

Il a été **créé en 1988** en Europe sur le modèle français du **PAN**, Programme d'Architecture Nouvelle du Plan Construction Architecture, et a révélé toute une génération d'architectes, d'urbanistes et de paysagistes engagés, souvent reconnus internationalement.

Il est réservé aux **jeunes professionnels européens de moins de 40 ans** / architectes, urbanistes, paysagistes, et représentants d'autres disciplines peuvent être associés au sein d'une équipe qu'Europan recommande hybride et internationale.

Il faut au moins un ou une architecte parmi les associés.

Depuis 1988, Europan facilite le **dialogue sur les modes de faire la ville** à toutes les échelles, en organisant la **rencontre** entre de jeunes équipes pluridisciplinaires et les maîtres d'ouvrages publics autour de sujets de réflexion et d'enjeux contemporains. Il se distingue par sa dimension européenne et son ancrage local grâce aux collectivités et à leurs nombreux partenaires.

Il se distingue par la possibilité d'accès à la commande pour les équipes sélectionnées et primées auprès de ces collectivités participantes.

Europan débute par un concours qui se développe ensuite jusqu'à aboutir à des réalisations exemplaires, dans un but de faire référence.

Il est un dispositif créatif et partagé, qui commence en « petit comité » (les collectivités et leurs partenaires) puis s'étoffe (les experts et professionnels, chercheurs au sein des jurys et du comité scientifique européen) puis devient un véritable réseau avec l'entrée des jeunes professionnels du palmarès, pour ensuite se matérialiser dans des réalisations exemplaires, en lien avec les politiques publiques d'aides à leur mise en œuvre.

Une session Europan dure 2 ans, elle est rythmée par des rencontres nationales et européennes.

Europan est aujourd'hui membre de **New European Bauhaus**.

Depuis 30 ans, ce dispositif n'a pas faibli, il s'est adapté, s'est régénéré, a traversé des crises et différentes périodes de grandes interrogations : il suit les enjeux de mutation des villes et des modes de vie en société. Et cela continue et s'amplifie au regard des enjeux planétaire de réchauffement climatique, de résilience urbaine, de résistance écologique et d'équité sociale ; pour pouvoir se projeter dans un monde futur, futur proche et futur lointain.

European participe de notre histoire européenne, de notre culture commune et de nos différences. Les thèmes proposés à chaque session racontent cette histoire contemporaine, toujours en lien avec les résultats du concours, et donc avec les visions et propositions concrètes des jeunes générations.

European est un langage compris et parlé de tous.

European est organisé sous la forme d'une **fédération d'associations** d'une quinzaine de pays européens réunissant : élus, maitres d'ouvrage, experts de différentes disciplines dont des architectes, des urbanistes et des paysagistes. La coordination scientifique est assurée par le secrétariat européen, **European Europe**.

Dans chacun des pays participants, sous l'égide d'un secrétariat national, en relai de l'organisation européenne, **European accompagne les maîtres d'ouvrage publics** puis les jeunes professionnels tout au long du processus : écriture du dossier de site, analyses des projets rendus, mise en place des jurys, suivi des équipes sélectionnées au concours, aide à l'octroi de subventions grâce à un partenariat fondateur en France avec le PUCA (Plan Urbanisme Construction Architecture), relai avec les services de l'état et les politiques publiques, accompagnement des équipes et des collectivités par des experts.

En France, le concours est piloté par l'**Association European France** et porté par le **Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA)**-DGALN, le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, Ministère de la Cohésion des Territoires et le Ministère de la Culture. Il est subventionné par l'Etat et les collectivités qui y participent. Le **Programme European** est un des programmes administrés par le Groupement d'Intérêt Public (GIP) **l'Europe des Projets Architecturaux et Urbains**, qui reçoit les subventions dédiées de l'Etat.

Lors de la précédente session E16, qui portait également sur le thème de Villes Vivantes, **9 pays et 40 sites** de projets européens ont participé au concours. En France, 11 sites ont été proposés : Aulnat/ Clermont Auvergne Métropole, Auneuil/CA du Beauvaisis/ANCT, Bassens/ Bordeaux Métropole, Douaisis Agglo, Grenoble, Istres, CA La Porte du Hainaut, Limoges, Niort/ Agglomération du Niortais, Pont-Aven et Quimper.

185 projets ont été rendus en France, parmi **677** en Europe.

33 équipes ont été sélectionnées en France, dont **7** équipes étrangères (Italie, Espagne, Belgique, Pays-Bas) et **7** équipes françaises ont par ailleurs été retenues sur les 29 autres sites européens de la session.

LE THEME D'EUROPAN 17

Le thème est proposé par le conseil scientifique et voté à chaque session par l'assemblée des pays européens participants. Il est rédigé à l'attention de tous, de l'Espagne à la Norvège, en anglais et en français.

*

Les résultats d'Europan 16 sur le thème « Villes Vivantes : Métabolisme et Inclusivité » confirment dans leur grande majorité une évolution profonde des manières de concevoir le projet dans un contexte de transition écologique. Celle-ci implique un bouleversement des modes de pensée et de conception de la ville et de l'architecture. C'est pourquoi la session Europen 17 se donne comme objectif de continuer autour du même thème en approfondissant ces évolutions de contenus et de méthodes de la conception. Elle s'intitule :

VILLES VIVANTES 2 / RÉ-IMAGINER DES ARCHITECTURES EN PRENANT SOIN DES MILIEUX HABITÉS

Il s'agit de se poser la question des capacités régénératrices des milieux vivants autour de nouvelles écologies architecturales, urbaines et paysagères, tentant de dépasser l'opposition nature-culture et l'anthropocentrisme dans des temps marqués par les dévastations et l'urgence climatique.

Les différents rapports du GIEC toujours plus alarmants, la pandémie de la Covid 19 étendue à l'échelle planétaire, ont rendu encore plus évidentes les vulnérabilités du vivant et les métamorphoses de l'habitabilité. La possibilité même de vivre est désormais en question pour tous étant donné l'excès des consommations des ressources naturelles par certains groupes humains au détriment des besoins de la population totale, dépassant ce que la planète Terre peut renouveler.

Urgence climatique, surexploitation, pollution, inégalité et iniquité, autant de maux, de bouleversements et de désorientations qui en appellent à des actions du « care » ou « prendre soin » pour ménager les coexistences et le tissage du vivre ensemble. Cela s'inscrit dans un radical changement de paradigme. Joan Tronto, une des principales théoriciennes politiques de « l'éthique du care » le définit comme « une activité caractéristique de l'espèce humaine incluant tout ce que nous faisons en vue de maintenir, de continuer ou de réparer notre 'monde' de telle sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible ». Sensibilité, responsabilité, créativité sont matières du souci et du goût des autres.

Ce qui suppose de s'inscrire dans une reconnaissance des appartenances et interactions en jeu dans les situations qui seront proposées au concours. Pour Europen 17, les contextes se situent dans un changement radical d'approche pour penser et produire l'espace de manière plus immersive afin de prendre soin des milieux vivants. Un nouveau paradigme est à l'œuvre poussant à se demander comment accorder les choses et les êtres entre eux alors que se pose la question de

l'habitabilité de la planète Terre. Des stratégies locales et trans-locales se trouvent associées à des enjeux aussi bien de métabolisme (nouvelle gestion des flux d'éléments naturels, de matières et d'humains avec un objectif de développement d'économies circulaires) que d'équité et de solidarité (inclusivité des acteurs dans les processus) qui étaient déjà partiellement à l'œuvre dans certains contextes d'European 16.

COMMENT RÉ-IMAGINER DES ARCHITECTURES QUI S'INCARNENT DANS DES VISIONS ET DES RÉCITS (DU DEVENIR DES SITES), ENTRE PRÉSENT ET FUTUR ?

Face à ces challenges territoriaux, il est plus que nécessaire de créer des reconfigurations spatiales complexes, globales et dynamiques, dans les milieux habités endommagés afin de revitaliser des communautés biologiques et humaines.

L'approche par le **prendre soin** induira des logiques de projets innovantes, dynamiques et variées qui doivent se croiser :

- produire une compréhension active du déjà-là (échelles biologiques + socio-anthropologique), une intelligence des situations ;
- à partir de cette immersion, réparer les territoires/espaces maltraités par soustraction et récréation ;
- s'engager dans des projets urbains sobres (consommation foncière réduite) et dans des projets architecturaux économes en matières, en technicité, en énergie, attentifs aux ressources dans leur impact sur la terre
- renforcer, régénérer ou créer des qualités d'hybridité Nature/Culture ;
- relier l'échelle de réflexion stratégique et dynamique des territoires (les grands enjeux écologiques structurants) à celle des espaces de proximités à repenser (espaces du quotidien et espaces partagés) ;
- imaginer / créer aujourd'hui des architectures en pensant la relation temps présent / temps futur et donc leur fabrication et leur adaptabilité temporelle (développement durable) ;
- prendre en compte dans les projets des processus de conception et fabrication impliquant l'ensemble des acteurs dans leur diversité et leurs rôles.

Pour atteindre cette complexité, les situations qui seront retenues pour le concours European 17 doivent permettre que les projets rendus puissent activer dans différents contextes et à différentes échelles :

- des liens de symbiose entre le monde vivant et le monde culturel, des relations vitales entre êtres humains et non humains ;
- des synergies spatiales (actions menées de concert entre éléments, organes ou parties prenantes différents) : ce sont des types de reliances naturelles et culturelles à différentes échelles entre des éléments fragmentés résultant du développement moderniste des milieux ;
- la prise en compte des temporalités naturelles et humaines (cycles et rythmes du vivant et du social) dans des projets-processus.

COMMENT SÉLECTIONNER LES SITES D'EUROPAN 17 DANS DES MILIEUX HABITÉS ?

Mixant Nature et Culture, les sites d'Europan 17 peuvent être localisés dans de nombreux contextes :

- villes centres et aires suburbaines,
- grandes et petites villes,
- friches urbaines et contextes ruraux.

Mais tous donc devront intégrer les deux dimensions Nature (éléments naturels) / Culture (espaces habités).

Tous devront aussi permettre d'articuler deux échelles : celle du site de réflexion d'échelle territoriale et géographique (où se posent les grands enjeux écologiques, de mobilités...) et celle du site de projet de plus petite échelle (qui peut varier de l'édifice et son environnement immédiat à des fragments plus grands mais permettant au projet architectural de se relier à la réflexion territoriale).

À partir de l'analyse d'un certain corpus de situations au regard des projets primés d'Europan 16, on peut mettre en avant, **à titre de références, six catégories de synergies Nature-Culture** qui peuvent servir d'exemples, non exhaustifs, pour la recherche des sites d'Europan 17.

EXEMPLE 1 : HABITER LA NATURE À L'ÈRE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Certains contextes offrent des sites où les éléments naturels dominent même s'ils ont pu être affaiblis. Au-delà d'accorder un soin particulier à ces aires naturelles se pose la question de comment y intégrer la présence de l'homme de manière subtile et non perturbatrice pour qu'elle soit possible (tourisme, promenade, vélos, repos, etc...). Ce thème pourrait intégrer un grand nombre de situations où la nature se dérègle (sites des littoraux avec la montée des eaux, reconversion de sites de montagne avec diminution progressive de la neige...) où il faut penser comment s'adapter à ces changements.

Dans des sites à dominante naturelle préservée, ou renaturalisés spontanément, comment réparer par un renforcement de la biodiversité et l'insertion d'une architecture de petite échelle dans le vivant ?

Références de sites E16 : Namur BE, La Porte du Hainaut FR, Hjertelia NO

EXEMPLE 2 : CRÉER UNE COEXISTENCE ENTRE HUMAINS ET NON-HUMAINS

La coexistence entre humains et non humains s'avère d'autant plus évidente que la vulnérabilité des cultures humaines est associée à celle de la perte de biodiversité. L'enjeu aujourd'hui est de réinsérer le vivant dans la ville, de renforcer la biodiversité là où elle existe ou de la créer en situation urbaine. Cette réparation ou

régénération de la nature sert aussi le plus souvent à créer des reliances paysagères, une trame verte ou à reconnecter des morceaux fragmentés. Comment les humains habitants et les non humains qui reprennent place dans ce milieu, peuvent-ils cohabiter ?

Dans des sites où se juxtaposent aires construites et fragments naturels, comment maintenir ou renforcer des reliances, réparer ou intensifier la biodiversité tout en la rendant habitable ?

Références de sites E16 : Fagerstrand NO, Alzira ES, CA du Niortais FR

EXEMPLE 3 : TRANSMISSION ET CRÉATION. L'ACCORDANCE DES RYTHMES

Le palimpseste des héritages ainsi que le souci du long terme impulsent d'autres vecteurs que le piège de la muséification. Afin de faire advenir des transversalités fécondes entre le présent, le passé et le devenir, des revalorisations des multiples et vivaces empreintes et mémoires sont mobilisées. Entre transmission et création, des résonances sont établies avec les cycles et rythmes biologiques, cosmiques et anthropologiques soumis aux alternances et variations des jours et des nuits, des saisons, du lever et du coucher du soleil, des marées mais aussi des rituels sociaux.

Dans des sites où il existe des traces d'usages obsolètes (héritage industriel ou rural) comment les redynamiser par des connexions multi-scalaires, et adapter le patrimoine aux cycles et rythmes de vie ?

Références de sites E16 : Pont-Aven FR, Esparreguera ES, Beizema ES

EXEMPLE 4 : RÉINSTAURER DES ÉCHELLES DE PROXIMITÉ ET DES CONTINUITÉS TERRITORIALES

La pandémie de la Covid 19 a contribué à une reconnaissance accrue du potentiel des proximités traitées comme un art des lieux et des liens entre proche et lointain veillant à se prémunir des risques de repli ou d'isolement. C'est aller vers une ville plus vivante sous toutes ses facettes par des rapports qui réengagent les sens et le sens au plus près des quotidiennetés ; le plaisir de ce qui est accessible à pied, de côtoyer les arbres, s'occuper des plantes, redécouvrir les espaces publics et les communs, profiter des cours, des balcons, des toits... Mais c'est aussi promouvoir des circuits courts, la fertilisation des sols, la permaculture, les matériaux biosourcés...

Dans des sites hybrides mêlant espaces productifs, espaces résidentiels et fragments naturels, comment créer du commun proche et le relier au territoire ?

Références de sites E16 : Limoges FR, Risoy NO, Klagenfurt AT

EXEMPLE 5 : L'ENJEU DE TERRAINS D'ENTENTE

La recherche de terrains d'entente constitue également une part déterminante dans les processus de conception ouverts suscitant des coopérations depuis la conception jusqu'à la réalisation et la gestion non seulement entre la maîtrise d'oeuvre et la maîtrise d'ouvrage mais aussi avec les parties prenantes que sont les usagers et les associations. Les scénarios intègrent alors des méthodes et principes collaboratifs pour recueillir des données, s'ajuster aux spécificités des situations, aux conflits et divergences de points de vue, coproduire du sens ; De nombreux projets visent explicitement à tirer parti de ces démarches inclusives, pragmatiques et démocratiques, considérées comme ressources précieuses du « faire avec ».

Dans des sites à régénérer, comment inclure les habitants dans la transition écologique de leurs quartiers ?

Références de sites E16 : Douaisis Agglo FR, Västerås SE, Bienne CH*

EXEMPLE 6 : SECONDES VIES :

Des dynamiques socio-environnementales peuvent être l'opportunité de métamorphoses pour des milieux qui sont à un seuil critique. De nouveaux espaces enrichies de réemploi et de recyclage, brassant les temporalités et les mobilités, conjuguent densités et mobilités recréant des possibilités d'urbanité. La qualité de la vie urbaine, indissociable de la façon dont l'espace « en commun » composite l'irrigue en tant que places, rues, paysages, ne relève pas du quantitatif, mais d'espacements et de flux dans lesquels des limites et des passages sont instaurés, facilitant la fluidité des itinéraires et des partages.

Des lieux habités, où les espaces sont dégradés, ou bien mal adaptés ou bien à l'usage obsolète, comment les réinvestir grâce à des projets « éco-solidaires » ?

Références de sites E16 : Almendralejo ES, Roquetas de Mar ES, San Dona di Piave IT*

-

Références : différents milieux habités d'Europas 16 qui ont permis des projets innovants reconnectant le monde du vivant et le monde culturel : des axes de recherche non exhaustifs pour les sites pour E17.*

Voir les sites en Europe :

<https://www.euopan-europe.eu/fr/session/euopan-16/sites>

Voir les portraits d'équipes sélectionnées européennes :

<https://www.euopan-europe.eu/fr/news/archives>

Voir les projets sélectionnés en France <https://www.euopanfrance.org/concours>

ETAPE 1 - CHOIX DES SITES ET CANDIDATURES – 2022

LA SELECTION – FEVRIER A OCTOBRE 2022

Les collectivités territoriales européennes soumettent leurs candidatures auprès des structures nationales (SN)

Chaque structure nationale sélectionne les sites de son pays, à partir d'un des dossiers de candidatures dans lesquels sont détaillés les problématiques et les enjeux du site au regard du thème de la session (Fiche synthétique) mais également lors de rencontres et présentations . **En France, le SN accompagne les candidatures** en amont, à la demande des collectivités: visite de sites, présentation aux élus, expertise de site, accompagnement à la mise en forme.

Europan préconise des propositions de sites alliant plusieurs partenaires dès le concours, en phase avec la pluralité des acteurs de la transformation urbaine: Communautés de Communes et Communautés d'agglomération, pôles métropolitains, établissements publics, Régions, également aménageurs, universités, associations, partenaires privés et maitres d'ouvrage...

Le concours porte en principe sur **deux ou trois échelles territoriales de projet** et de propositions :

- une aire de réflexion grand paysage,
- une aire de réflexion urbaine pouvant aussi être rurale,
- une aire de projet, pour une ou des propositions architecturales et spatiales

Il est également possible d'introduire des notions de multi-sites, voire de thématiques exploratoires liées à un ou plusieurs sites dans la ville ou dans un paysage élargi.

Un Comité d'orientation des sites est organisé par Europan France en **septembre/octobre 2022**. Il a pour but de présenter les sites français candidats à la 17^e session du concours, en présence des représentants des sites, de membres du jury passés et futurs, des experts de sites, des représentants des parties prenantes ainsi que de personnalités invitées. Cet évènement permet de valider réciproquement la participation des sites à la session, qui sera ensuite entérinée par la signature de la Charte des Sites avant la fin de l'année; les collectivités devront anticiper cette signature par le vote d'une délibération.

LE MONTAGE DES DOSSIERS DE SITES – OCTOBRE A DECEMBRE 2022

Une fois les sites retenus, les experts de sites rencontrent les partenaires locaux afin d'appréhender les éléments à développer dans les dossiers de concours. La mise au point des dossiers de site et la rédaction du contenu est effectuée par des experts missionnés par Europan en partenariat avec les représentants du site qui peuvent, s'ils le souhaitent, associer également les partenaires publics et privés.

En parallèle, le comité scientifique européen classera les sites par familles thématiques.

LE FORUM EUROPEEN INTERSESSIONS E16/E17 – fin octobre/ début novembre 2022.

Il s'agit d'un évènement européen qui réunit :

- les représentants des sites ainsi que les équipes sélectionnées E16,
- les représentants des sites E17
- les structures nationales European, les commissions d'expertise nationales et les commissions scientifiques et techniques européennes.

L'objectif est de débattre, à partir des familles thématiques, des problématiques soulevées par le thème « Villes Vivantes » que ce soit dans la 16^o session, mais aussi pour la session qui débute.

☞ La participation à une session European en France coûte **75 000€** à une collectivité et à ses partenaires, publics et ou privés, qui peuvent partager la contribution, payable sur deux années **en 2023 et 2024.**

☞ **Documents Annexes en relation avec l'année 2022 :**

- 1- Fiche d'identification du site
- 2- Exemple de charte de site E16

ETAPE 2 – LANCEMENT DU CONCOURS. ORGANISATION DU JURY EN FRANCE ET SELECTION DES PROJETS - 2023

LANCEMENT DU CONCOURS – DEBUT MARS 2023

Le concours est lancé en ligne sur le site web d'European Europe. Les candidats découvrent l'ensemble des sites européens partenaires de la session et peuvent s'inscrire sur l'un ou plusieurs d'entre eux (il n'est pas possible pour une équipe de s'inscrire sur plusieurs sites au sein d'un même pays).

Les candidats doivent prendre connaissance du règlement du concours qui s'applique à tous et organise le lancement et la réception des projets à l'échelle européenne.

Les rendus sont anonymes.

VISITES DE SITES EN FRANCE – MARS A AVRIL 2023

Les représentants de sites co-organisent avec European France des rencontres avec les candidats in-situ. Une visite type dure une demi-journée et réunit les représentants des sites, un représentant d'European France, l'expert en charge du site et les candidats intéressés pour répondre sur le site en question.

Cet évènement a pour but de présenter le site (les grands projets en cours et à venir, les attentes de la ville pour le concours European, les périmètres de réflexion et projet, etc) puis d'effectuer une visite du site.

European France réalise des films de 15 à 20 mns , sous titrés en EN, pour chacune des visites en France.

RENDU DU CONCOURS – FIN JUIN 2023

Europan France réceptionne les projets rendus en France, les communique à la commission d'expertise pour analyse ainsi qu'aux représentants des villes et aux membres du jury.

Le rendu du concours se fait numériquement (via le site web d'Europan Europe) et jusqu'à maintenant sous la forme de 3 panneaux A1 et d'un cahier A4 explicatif (à confirmer par le règlement du concours E17).

ANALYSE ET SELECTION DES PROJETS – JUILLET à NOVEMBRE 2023

Le jury national ainsi que les représentants des sites examinent l'ensemble des propositions rendues au concours et prennent connaissance de l'analyse détaillée des projets par une commission d'expertise missionnée par Europan.

L'assemblée (jury, villes et experts) se réunit lors des deux tours du jury.

- En **octobre 2023**, lors du **1^{er} tour**, elle examine les projets au regard du thème du concours et présélectionne environ **20% des projets**.
- En **novembre 2023**, Lors du **2^e tour**, l'assemblée analyse de nouveau les projets présélectionnés en fonction de leurs qualités innovantes et de leur adéquation aux attentes des villes. Les représentants de celles-ci et leurs partenaires participent à l'ensemble des délibérations et donnent leur avis.

Trois projets par site sont finalement sélectionnés, et forment le Palmarès de la session.

Seuls les membres du jury désignent par vote les propositions lauréates, mentionnées et mention spéciale au regard de la totalité des sites.

Entre les deux tours du jury, experts, membres des jurys, représentants des sites européens se retrouvent lors d'un **Forum européen des Villes et des Jurys (début novembre 2023)**, pour débattre et échanger autour des projets finalistes. Cette étape est primordiale pour le choix final.

ANNONCE DES RESULTATS – DEBUT DECEMBRE 2023

Les résultats sont publiés officiellement dans la presse et en ligne sur le site web d'Europan Europe, début décembre 2023.

Europan France organise le jour même ou dans les jours suivants, un évènement festif d'annonce des résultats à Paris en présence des équipes sélectionnées, des représentants des sites, des membres du jury, etc.

VALORISATION DES PROJETS - 2024

Europan valorise et communique les projets sélectionnés à l'échelle nationale, européenne et internationale, par le moyen d'expositions, de rencontres et de publications dont deux catalogues des résultats par session, l'un européen et l'autre national.

Europan assure également des relations avec la presse et valorise autant les sites de projets que les résultats.

ETAPE 3 – LES SUITES DU CONCOURS - 2024

L'un des **objectifs du concours** est de permettre aux équipes sélectionnées et aux collectivités participantes d'expérimenter des propositions :

Si la phase concours se perpétue depuis trois décennies par le cycle des sessions qui se déroulent et se régénèrent, les étapes post-concours et les processus de réalisations se diffractent dans des formes multiples et parfois non linéaires. Elles s'adaptent aux situations locales et aux propositions des équipes : les études de faisabilité, les missions pré-opérationnelles et de maîtrise d'œuvre opérationnelles sont définies au cas par cas, avec l'appui d'EUROPAN France qui accompagne les collectivités et les équipes sélectionnées.

Les suites d'Europan avec trois équipes sélectionnées au concours (phase ouverte) sont compatibles avec :

Articles R2172-33 et 34, décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 _ Marchés réalisés dans le cadre de programmes expérimentaux relatif au code des marchés publics.

Europan France propose aux villes et maîtres d'ouvrages partenaires :

- Une assistance au montage des processus d'expérimentation
- Une assistance pour une demande de subventions des études confiées aux équipes (auprès du Plan Urbanisme Construction Architecture)
- Un suivi des études et réalisations, une expertise sur le développement des projets.

Un premier évènement vient amorcer le début des suites du concours :

Les Rencontres Nationales Villes Equipes, organisées en partenariat avec **La Cité de l'architecture & du patrimoine à Paris**, et qui auront lieu en début d'année 2024.

Cet évènement, organisé à chaque session, permet la rencontre des villes et des équipes autour de la présentation des projets et de tables rondes, avec la participation des acteurs de la session. Il sert à préparer le passage à la commande d'Europan à celle des collectivités et de leurs partenaires.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

EUROPAN 17 - VILLES VIVANTES 2

2022/2023

maj 11 avril 2022

2022 ANNÉE 01 RECHERCHE DE SITES PREPARATION DU CONCOURS	Recherche et montage des sites European 17 European et services des collectivités +partenaires	MARS 2022 > OCTOBRE 2022
	Séminaire d'orientation des sites Présentation des sites français candidats pour E17 en présence des représentants des sites (élus, techniciens et partenaires), des experts de sites, de membres du jury et de personnalités invitées Validation de la participation des sites à la session	OCTOBRE 2022
	Forum européen Inter-Sessions E16/E17 : Célébration et valorisation des résultats de la session 16 Présentation des sites européens E17, exposition et débats	DU 3 NOVEMBRE AU 6 NOVEMBRE
	Signature des conventions avec les collectivités (chartes de sites)	OCTOBRE > DECEMBRE 2022
	Finalisation des fiches synthétiques et dossiers de sites (Français et Anglais) Transmission à European Europe <i>- traductions assurées par European France -</i>	OCTOBRE > DECEMBRE 2022
2023 ANNÉE 02 CONCOURS ET RÉSULTATS	Lancement européen du concours et ouverture des inscriptions	>MARS 2023
	Evènement de lancement du concours en présence des représentants de site, des membres du jury et des experts_Evènement public	MARS 2023
	Visites de sites en France Rencontres villes / candidats in-situ	MARS ET AVRIL 2023
	Date limite du rendu des projets en Europe	> FIN JUIN 2023
	Analyse des projets rendus par la commission d'expertise European France,	JUILLET à SEPTEMBRE 2023
	1er tour du jury préselection de 20% des projets rendus	> OCTOBRE 2023
	Forum européen des VILLES & JURYS	OCTOBRE / NOVEMBRE 2023
	2è tour du jury sélection définitive (3 équipes par site) Attribution des primes (Lauréat, Mentionné et Mention spéciale) Paris	> NOVEMBRE 2023
	Annonce des résultats européens E17	DECEMBRE 2023
	Evènement d'annonce des résultats en France en présence des équipes sélectionnées, des représentants de sites, des membres du jury et des experts	DECEMBRE 2023
Evènements européens		

VOUS SOUHAITEZ PROPOSER UN SITE A EUROPAN

Vous êtes un représentant d'une collectivité territoriale, d'une agence d'urbanisme, d'un CAUE, d'un établissement public ,... **le concours European vous intéresse ?**

Contactez-nous ! Par mail à contact@europeanfrance.org ou par téléphone au **01 48 57 72 66**.

Nous sommes à votre écoute pour évoquer le sujet que vous voulez présenter, convenir d'un rendez-vous téléphonique et/ou in situ et vous accompagner.

En parallèle, si vous avez déjà une idée précise d'un site à proposer, vous pouvez nous envoyer un dossier de candidature, même esquissé, comprenant :

- 1- Une note explicative** des enjeux au regard du thème et des attentes de la collectivité et/ou du maître d'ouvrage (2 pages maximum)
- 2- Une fiche d'identification du site :**

Le nom et la fonction d'une personne référente du site European, chargée de communiquer les éléments du dossier de candidature, ainsi que les noms des partenaires et acteurs du projet (liste non exhaustive jusqu'au lancement du concours).
- 3- Un plan à large échelle de situation**
- 4- Un plan de périmètre esquissé du secteur de réflexion et de projet**
- 5- D'autres documents graphiques** au choix

Ce dossier préfigure la fiche synthétique du site qui sera à finaliser pour le Comité d'orientation des sites en SEPTEMBRE/OCTOBRE 2022.
(voir exemple d'un site European 16 en annexe).

Néanmoins, la validation d'un site European se fait « en marchant ». Il est fortement conseillé de contacter European France pour la préparation de la candidature au plus vite.

Cela permet d'anticiper, d'échanger le plus tôt possible afin de lever les obstacles et améliorer les sujets.

Une session doit aussi trouver un équilibre au regard des sujets, thématiques, géographies, tailles de collectivités, etc.

FICHE D'IDENTIFICATION DU SITE

NOM DU SITE :

SITE PROPOSÉ PAR :

VILLE

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone

ELUS :

Prénom/Nom :

Fonction :

E-mail :

Coordonnées Assistant(e) :

AUTRES REPRÉSENTANTS DU SITE :

Prénom/Nom :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

COMMUNAUTE DE COMMUNES/COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION/METROPOLE

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone

ELUS :

Prénom/Nom :

Fonction :

E-mail :

Coordonnées Assistant(e) :

AUTRES REPRÉSENTANTS DU SITE:

Prénom/Nom :

Fonction :

Téléphone :

PARTENAIRES :

CONTACT

ASSOCIATION EUROPAN FRANCE

16 bis rue François Arago

93100 Montreuil

00 33 (0)1 48 57 72 66

-

contact@europanfrance.org

www.euopanfrance.org

EQUIPE DE PROJETS :

Isabelle MOULIN,

Secrétaire générale de l'association European France

Directrice du programme European-Europe des Projets Architecturaux et Urbains

i.moulin@europanfrance.org

00 33 (0)6 42 65 75 04

Mimrose Akbar, assistante de projets

m.akbar@europanfrance.org

Manon Roubaud, chargée de projets communication et publications

m.roubaud@europanfrance.org

www.euopanfrance.org

www.euopan-europe.eu

www.urbanisme-puca.gouv.fr

PARTENARIAT EUROPAN EN FRANCE

European est un programme d'expérimentation du

PLAN URBANISME CONSTRUCTION ARCHITECTURE

<http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/europan-a300.html>

en connexion avec les politiques publiques et institutions :

- Petites Villes de demain
- Action cœur de ville
- Sobriété foncière
- EcoQuartier
- Le programme de recherche POPSU (métropole, territoire)
- Engagés pour la qualité du logement de demain
- La fédération nationale des agences d'urbanisme AU
- La fédération nationale des conseils d'architecture d'urbanisme et d'environnement CAUE
- La fédération des Parcs Naturels Régionaux
- Les Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture -et de Paysage
-

Liste non exhaustive !